



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION OU
PUBLICATION IMMÉDIATE

Lancement officiel des premiers « Agenda 21 locaux » au Québec

Saint-Félicien, le 23 février 2005 — C'est avec fierté que la Ville de Saint-Félicien et le Centre québécois de développement durable (CQDD) annoncent aujourd'hui la réalisation d'un « Agenda 21 local » dans cette ville.

« Depuis plusieurs années, le CQDD développe une expertise unique en développement durable au Québec et nous désirions depuis longtemps avoir l'occasion de nous associer à une municipalité dynamique et avant-gardiste dans le cadre d'un Agenda 21 », affirme Roch Laroche, président du CQDD.

« Saint-Félicien vit le développement durable depuis près de 40 ans ! Avec la création du Jardin zoologique de Saint-Félicien de réputation internationale, devenu désormais le Centre de conservation de la biodiversité boréale, les techniques du milieu faunique et en tourisme du Cégep de Saint-Félicien, la construction d'une centrale thermique et l'Éco-Parc industriel, notre ville ne cesse d'innover pour faire partie des pionniers d'un avenir meilleur. Encore une fois, nous voulons être à l'avant-garde du changement ! » ajoute Monsieur Bertrand Côté, maire de la Ville de Saint-Félicien.

Un Agenda 21 local consiste à mobiliser les forces vives des élus, citoyens, groupes et entreprises d'une municipalité, pour produire et appliquer un plan de développement durable local. Si plusieurs collectivités bénéficient d'un Agenda 21 au Canada, aux États-Unis, au sein de l'Union européenne et d'autres pays encore, ce projet est une première au Québec.

Outre Saint-Félicien et le CQDD, une autre ville, Sorel-Tracy, participera à ce projet pilote qui réunit plusieurs autres partenaires : le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM), Mme Christiane Gagnon, Ph.D, chercheure du Centre de recherche interuniversitaire sur le développement territorial de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et M. Jean-Philippe Waub, Ph.D. du Groupe d'études interdisciplinaires en géographie et environnement régional de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Notons que ce projet est rendu possible grâce à un financement multipartite de 20 000\$ de la part des deux municipalités impliquées, et de 148 555\$ de la part du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et son partenaire financier, le gouvernement du Québec.



SOREL-TRACY



CRE Montérégie



centre de recherche sur le
développement territorial
UQAC - UQAR - UOAT - UQQ



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier

Québec

Rappelons que le Centre québécois de développement durable (CQDD) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de développer et d'expérimenter des projets et des outils qui permettent de faciliter l'application du développement durable à l'attention des organismes, municipalités et entreprises du Québec.

- 30 -

Pour informations : Alexandre Gravel
Responsable du marketing et des communications
(418) 668-7533
Courriel : alexandreg@cqdd.qc.ca

Mario Ménard
Directeur général de la Ville de Saint-Félicien
Téléphone : (418) 679-2100 poste 2225
Courriel : dir.general@ville.stfelicien.qc.ca